



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation sociale à la réunion

Question au Gouvernement n° 3582

### Texte de la question

#### SITUATION SOCIALE À LA RÉUNION

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Naillet.

**M. Philippe Naillet.** Monsieur le Premier ministre, il y a quelques jours, l'Observatoire des inégalités a rendu son rapport annuel sur la pauvreté en France en 2018. Le constat, vous le connaissez, et il n'est pas réjouissant : les inégalités se creusent. Si l'on prend comme indice un revenu inférieur à 60 % du revenu médian, plus de 9 millions de Français – près de 16 % de la population – vivent aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté ; ce taux atteint 42 % à La Réunion, et de 33 à 77 % dans l'ensemble des territoires ultramarins.

À La Réunion, nous enregistrons de tristes records en la matière : parmi les vingt communes de plus de 20 000 habitants les plus pauvres de France, neuf – dont les cinq premières – se situent chez nous. La crise du covid-19 a eu des conséquences : entre décembre 2019 et juillet 2020, 4 300 emplois ont été supprimés. Vous connaissez mieux que quiconque la relation entre baisse d'activité, chômage et baisse de revenus, avec pour résultat le risque de passer sous le seuil de pauvreté.

Dans un tel contexte, le Parcours emploi compétences – PEC – n'est pas une panacée, car chacun aspire à avoir un emploi durable, mais c'est une bouée qu'il faut lancer à nos quartiers prioritaires de la politique de la ville pour éviter la noyade généralisée. Vous savez bien que personne à La Réunion, pas plus qu'ici, en France hexagonale, ne veut durablement rester inactif !

**M. Fabien Di Filippo.** Pourtant l'inactivité paie en France !

**M. Philippe Naillet.** Rien n'est plus terrible que le sentiment d'être inutile à la société.

Ma question est simple, monsieur le Premier ministre : quand ces PEC financés à 80 % seront-ils effectifs ? (Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

**Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.** Je peux vous assurer que le Gouvernement est totalement mobilisé pour limiter les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et pour faire repartir au plus vite notre économie.

**M. Jean-Paul Dufrègne.** Faites payer les riches !

**Mme Élisabeth Borne, ministre.** C'est tout le sens de France relance, qui doit permettre de protéger les

emplois, d'en créer de nouveaux et d'accompagner nos concitoyens les plus vulnérables dans la crise que nous connaissons. À cette fin, le Gouvernement mobilise des moyens exceptionnels.

Vous avez évoqué le maintien des emplois : je vous rappelle que plus de 30 milliards d'euros auront été mobilisés pour l'activité partielle en 2020 afin de préserver les emplois.

Je tiens aussi à mentionner le plan « Un jeune, une solution », lancé dès le mois de juillet, qui mobilise 6,7 milliards d'euros avec comme objectif d'accompagner chaque jeune vers une formation et vers l'insertion professionnelle afin de lui permettre d'accéder à un emploi durable.

**M. Pierre Cordier.** Ça s'appelle les contrats aidés et ça existe depuis trente ans !

**Mme Élisabeth Borne, ministre.** Je souligne également l'importance des dispositions que le Premier ministre a annoncées pour booster le plan de lutte contre la pauvreté : le renforcement des moyens pour l'insertion par l'activité économique et le doublement du nombre de PEC dans les zones de revitalisation rurale et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, ces contrats étant pris en charge à hauteur de 80 %. Bien évidemment, les outre-mer bénéficieront pleinement du dispositif Garantie jeunes – 200 000 bénéficiaires en 2021 – et des PEC et autres emplois aidés – 122 000 en 2021 –, notamment ceux pris en charge à 80 %.

Soyez assuré, monsieur le député, que les outre-mer auront toute leur place dans la mobilisation de ces moyens exceptionnels puisque les 20 % qui leur sont traditionnellement réservés le seront bien aussi l'an prochain.  
*(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

**M. Pierre Cordier.** C'était une question pour vous, monsieur Lecornu !

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Naillet](#)

**Circonscription :** Réunion (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3582

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et insertion

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [2 décembre 2020](#)